

**MAIRIE LE MOUTHEROT**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 10 SEPTMEBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le dix septembre sous la présidence de Monsieur THEUREL Alain, Maire, le Conseil s'est réuni, en session ordinaire.

**Présents** : Mr THEUREL Alain, Mme JULIEN Valérie, Mme BROCHET Marie-Odile, Mr BULLIARD Laurent, Mr COULOT Jean-Pierre, Mme GENERET Angélique, Mr COLIN Mathieu, Mr GRIMLER Gilles, Mr MEYER François, Mr ROGER Patrick.

**Absents**: Mme ROSSI Emmanuelle

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h00, Mme JULIEN Valérie est secrétaire de séance

### **A. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Les membres présents approuvent à l'unanimité le procès-verbal du Conseil Municipal du 21 Mai 2021



### **B. DELIBERATIONS**

#### **1. LOCATION SALLE DE CONVIVIALITE SALLE LAMY**

La salle LAMY est proposée à la location **uniquement pour les habitants** de la commune, au tarif de **150 € le week-end (samedi et dimanche), 75 € pour un jour de semaine, et 30 € par jour supplémentaire.**

Une caution est demandée, par chèque, de 300 €.

Pour les manifestations de l'Association communale LAMY CAL, la salle est mise à disposition gratuitement.

A disposition des habitants, la commune propose à la location des lots d'une table et deux bancs en bois, au tarif de cinq Euros pour deux jours.

Les locations sont gérées par la mairie, un règlement d'utilisation est mis en place.

Après en avoir délibéré, le conseil vote à l'unanimité en faveur de ce règlement de location et des tarifs présentés.

#### **2. REMBOURSEMENT DE FRAIS A Mr LE MAIRE**

Monsieur le Maire présente une note de frais, pour l'achat d'un livre cadeau, offert à l'occasion de la remise de la médaille de la famille à une habitante de la commune, pour un montant de 30 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil vote à l'unanimité pour le remboursement des frais en faveur de Mr le Maire à verser sur les prochaines indemnités.

#### **3. DEVIS FENETRES ET VOLETS LOGEMENT COMMUNAL**

Monsieur le Maire présente un devis de la société ABFC Menuiseries de Recologne pour le changement de fenêtres et de volets du logement communal situé au 1 place St Pierre, d'un montant de 7176,57 € HT soit 8611.88 € TTC.

Après discussion, le conseil municipal accorde à l'unanimité ce devis, et autorise Mr le Maire à le signer, et à engager les travaux.

#### **4. PROJET CONTRAT ETAT-ONF 2021 2025**

Le Gouvernement souhaite augmenter (encore) les contributions des communes propriétaires de forêts, notamment via les frais de garderie ; supprimer 500 emplois.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son soutien à l'ONF, et autorise Mr le Maire à signer la pétition contre ce projet de contrat.

## 5. AGENT RECENSEUR

Mr le Maire explique que la commune doit être recensée par l'INSEE en 2022. Le conseil municipal propose comme coordonnatrices de l'enquête : Mme JULIEN Valérie, première adjointe, et Mme BROCHET Marie-Odile deuxième adjointe.

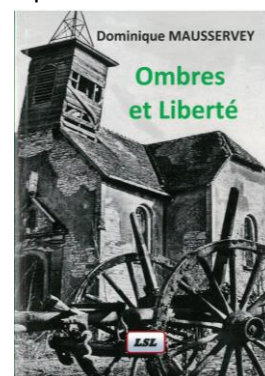
Le Conseil municipal propose comme agent recenseur Mr TIROLE Mattéo, pour une rémunération de 340 €.

## 6. CHOIX D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Le conseil municipal décide à l'unanimité de nommer Mr François MEYER correspondant défense de la commune.

## C. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Médaille des familles** : L'Etat, via les Préfectures remet une distinction au père et mère de famille ayant élevé au moins quatre enfants. Un dossier est à remplir et renvoyer avant le 20 Janvier 2022. Si vous êtes intéressés vous êtes invités à venir en mairie.
- **SIEVO** : Les coupures d'eau pour entretien du surpresseur de la commune sont effectuées tous les trois mois (en matinée, environ trente minutes). Les prochaines sont prévues première quinzaine de décembre 2021 ; de mars, de juin, et de septembre 2022. Merci de votre compréhension.
- **Livre « Ombres et Libertés »** :  
Auteur local, Dominique MAUSSERVEY, raconte la vie sur la commune de Le Moucherot durant la seconde guerre mondiale. Ce livre est en vente à la Mairie au prix de 14 €.



- **Ecologie :**



Pour limiter l'impression papier, il est possible de recevoir les informations de la Mairie (Comptes rendus du Conseil, invitations, Alertes ...) de façon dématérialisées. Merci de nous communiquer votre adresse mail sur [mairie.le-moucherot@orange.fr](mailto:mairie.le-moucherot@orange.fr) .

**Ce bulletin papier sera le dernier à être distribué dans vos boîtes aux lettres.**

Conformément à la loi, les comptes rendus du conseil municipal seront toujours affichés (et donc consultable) en Mairie.

Le Maire, Alain THEUREL



Maire Le Moucherot

1, Place St Pierre 25170 LE MOUTHEROT

Tél : 03 81 58 26 54 - [mairie.le-moucherot@orange.fr](mailto:mairie.le-moucherot@orange.fr)

Mercredi 8h-11h et Vendredi 13h30 – 16h